

**Commission  
d'Administration  
provisoire instituée  
dans le cadre  
de l'article R-712-5  
du Code de Commerce**

**9 juin 2020  
8h30**

**Salle de Réunion du bâtiment Alpha  
Aéroport d'Avignon**



## ORDRE DU JOUR

<p><b>1. MARCHÉS PUBLICS</b></p> <p>➤ <b>Proposition d'attribution du marché 2020-401-005 passé sous forme d'appel d'offres ouvert pour le remplacement d'un groupe froid - Port de commerce Avignon - Le Pontet</b></p>	<p><b>Délibération</b></p>
--	----------------------------



**MARCHÉS PUBLICS****Proposition d'attribution du marché 2020-401-005 passé sous forme  
d'appel d'offres ouvert pour le remplacement d'un groupe froid  
Port de commerce Avignon - Le Pontet**

Nous soussignés, Marc CHABAUD, Luc CRESPO et Bruno DELORME, membres de la Commission Provisoire instituée dans le cadre de l'article R-712-5 du Code de Commerce,

Considérant les articles L 712-9 et R 125-5 du Code de Commerce,

Considérant la décision de Monsieur le Préfet de Région du 31 mai 2017 plaçant la CCI de Vaucluse sous le régime de la Tutelle renforcée,

Considérant la décision de Monsieur le Préfet de Région du 8 octobre 2018 suspendant l'Assemblée Générale et le Bureau de la CCIT de Vaucluse et instituant une Commission provisoire en charge de la gestion et de l'expédition des affaires courantes de la CCIT de Vaucluse, et confiant au Secrétariat Général pour les Affaires Régionales l'exécution de l'arrête susvisé du 8 octobre 2018,

Considérant la décision de Monsieur le Préfet de Région du 18 décembre 2019 de dissoudre les instances de la CCIT de Vaucluse,

Considérant le rapport d'analyse des offres établi par DCE CONSEIL, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, tel qu'il vient d'être présenté et demeure annexé à la présente délibération :

Proposons l'attribution du marché 2020-401-005 passé sous forme d'appel d'offres ouvert pour le remplacement d'un groupe froid sur le Port de commerce Avignon - Le Pontet à l'entreprise VEOLIA ENERGIE à SORGUES, pour un montant de 122 022,17 € HT (146 426,60 € TTC) qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

**Marc CHABAUD****Luc CRESPO****Bruno DELORME**

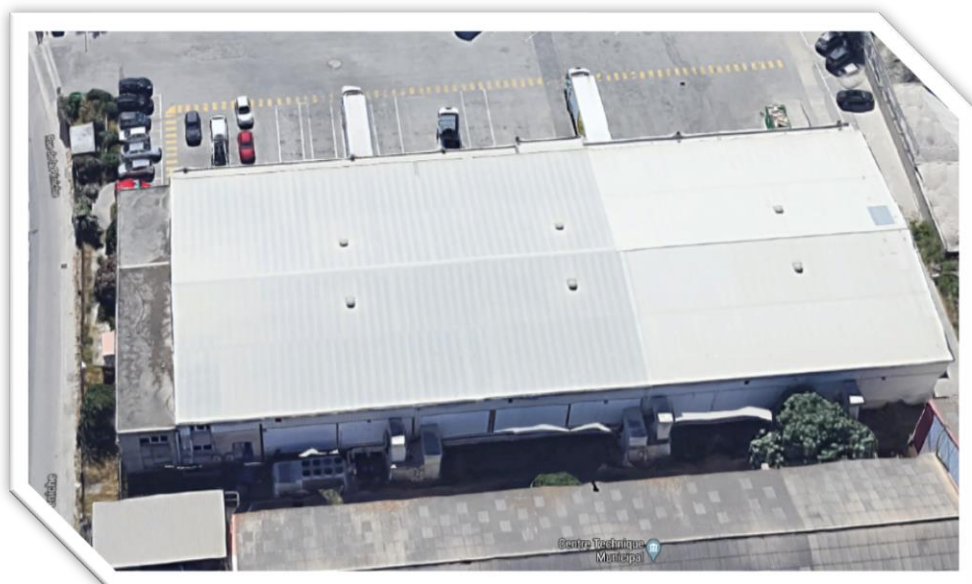
**Pour le Préfet de Région  
Le Secrétariat Général aux Affaires Régionales**

**Rapport d'analyse des offres.**

**Marché n°2020 -401 -005**

**Port De Commerce Avignon - Le Pontet**

**Remplacement d'un groupe d'eau glacée  
d'une puissance de 200 kW**



Date : 25 mai 2020

## Sommaire

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>VISTE DES INSTALLATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>PRESENTATION DES DIFFERENTS CANDIDATS .....</b>	<b>3</b>
<b>ANALYSE DES DOCUMENTS DE LA CANDIDATURE .....</b>	<b>5</b>
<b>ANALYSE DU CRITERE PRIX .....</b>	<b>6</b>
<b>ANALYSE DU CRITERE TECHNIQUE .....</b>	<b>8</b>
<b>CONCLUSION ET NOTE FINALE .....</b>	<b>9</b>

## PREAMBULE

Le présent rapport synthétise le travail d'analyse des offres, des différents candidats ayant déposés une offre concernant le marché public n° 2020-410-005. L'objet du marché étant la dépose d'un groupe froid défectueux, la mise en place d'une puissance provisoire de production de froid, et la pose d'un nouveau groupe froid d'une puissance de 200 kW.

## VISTE DES INSTALLATIONS

La visite des installations était obligatoire afin de pouvoir répondre au marché. Ainsi 5 candidats se sont présentés aux différentes sessions de visite :

- Veolia Energie
- Vinci Facilities
- Axima réfrigération
- Seri Froid
- Dalkia Froid Solutions

Tous ces candidats ont, par la suite, remis une offre à l'exception de Vinci Facilities.

## PRESENTATION DES DIFFERENTS CANDIDATS

### **Veolia Energie**

Veolia Energie est la filiale de l'entreprise Veolia, ayant pour métier la performance énergétique, la maintenance et l'exploitation technique des bâtiments et des réseaux.

Son agence locale est basée à Sorgues.

### **Axima Réfrigération**

Axima Réfrigération est une des filiales du groupe Engie. Elle fait aujourd'hui partie de la l'entité « Engie Solutions », dédiée aux différents services des métiers de l'énergie (maintenance, travaux, exploitation...)

Son agence locale est basée à Entraigues sur la Sorgue.

### **Séri Froid**

Séri Froid est une PME familiale, spécialisée dans les travaux d'installations frigorifiques avec une équipe 13 personnes en 2020.

Elle est basée à l'Isle sur Sorgue.

### **Dalkia Froid Solutions**

Dalkia Froid Solutions est la filiale spécialisée dans la maintenance, les travaux, et l'exploitation des installations frigorifiques, du groupe Dalkia. Ce groupe est lui-même une filiale du groupe industriel EDF.

Son agence locale est basée à Sarrians.

## ANALYSE DES DOCUMENTS DE LA CANDIDATURE

Le présent tableau reprend l'ensemble des documents transmis par les candidats dans le cadre de l'enveloppe de candidature :

Nom du Candidat	Contenu des plis											Signature numérique
	DC1	DC2	DC4	Attestation sur l'honneur	Attestation assurance RC pro	Attestation régularité fiscale	Qualification	Certificat de visite	AE	DPGF	Mémoire technique	
<b>VEOLIA</b>	X	X	X	X	X	X	Qualibat	X	X	X	X	X
<b>AXIMA</b>	X	X	X		X			X	X	X	X	
<b>SERI FROID</b>	X	X			X	X		X	X	X	X	
<b>DALKIA FROID</b>	X	X		X	X	X		X	X	X	X	

### La signature numérique

Dans le cadre des nouvelles réglementations concernant la signature numérique des documents, seule l'entreprise Véolia Energie a signé l'intégralité de ses documents à l'aide d'un certificat de signature électronique.

L'ensemble des autres candidats devront fournir les documents signés numériquement, ou signer une version papier du marché en cas de notification.

### Les DC4

A ce stade de la consultation, aucun candidat n'a déclaré de sous-traitants. Il est fort probable qu'en cas de notification des sous-traitants soient déclarés pour certaines phases (grutages, électricité, ect...). La mise à jour de ces documents sera exécutée durant la phase de suivi du chantier.



## ANALYSE DU CRITERE PRIX

Nous avons regroupé dans le tableau suivant les 9 postes principaux du DPGF, afin de procéder à une analyse fine des tarifs proposés par les candidats. Les notes et le classement du critère prix ont ainsi pu être établis.

Nom du Candidat	Postes du DPGF										Critère prix 40 points	Rang prix
	POSTE A - TRAITEMENT DES RESEAUX	POSTE B - TRAVAUX PRELIMINAIRES	POSTE C - PRODUCTION DE FROID	POSTE D - RESEAU HYDRAULIQUE	POSTE E - EXPANSION / REMPLISSAGE	POSTE F - TRAITEMENT D'EAU	POSTE G - ELECTRICITE - REGULATION	POSTE H - CALORIFUGE	POSTE I - DIVERS - ET PUISSANCE PROVISoire	TOTAL		
VEOLIA	1 138,41 €	1 756,40 €	88 328,11 €	9 748,04 €	887,58 €	107,59 €	2 533,28 €	1 688,85 €	15 833,91 €	<b>122 022,17 €</b>	40,00	1
AXIMA	1 870,00 €	2 235,00 €	112 432,00 €	5 868,00 €	1 493,00 €	594,00 €	4 200,00 €	786,00 €	15 347,00 €	<b>144 825,00 €</b>	33,70	3
SERI FROID	513,00 €	8 421,00 €	87 614,00 €	19 985,00 €	2 716,00 €	390,00 €	1 175,00 €	4 789,00 €	31 712,00 €	<b>157 315,00 €</b>	31,03	4
DALKIA FROID	3,00 €	2 520,00 €	87 390,00 €	13 482,00 €	5 670,00 €	1,00 €	4 410,00 €	1 260,00 €	10 127,00 €	<b>124 863,00 €</b>	39,09	2

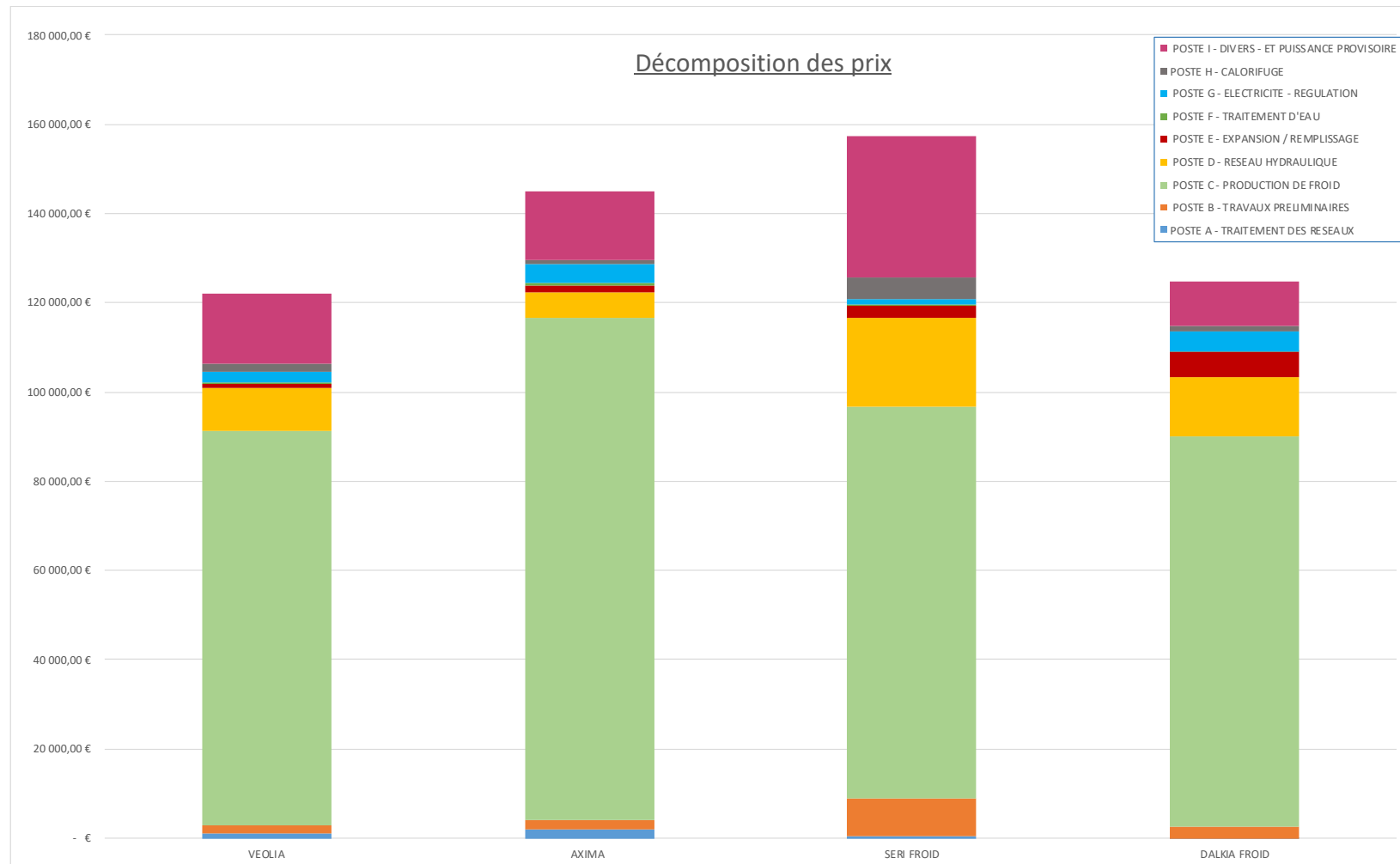
Il apparait donc dans cette analyse que Veolia Energie est le candidat le moins disant, avec des critères de prix cohérents sur chaque poste.

Seul le candidat Axima présente un tarif sensiblement plus élevé que les autres candidats pour le « Poste C : Production de froid ». En effet, tous les candidats proposent un tarif compris entre 87 390 et 88 328,11 € HT, tandis qu'Axima propose une machine à 112 432 € HT.

Les postes « Calorifuge », « Réseaux hydrauliques » et « Puissance provisoire » de l'entreprise Seri Froid sont excessifs (2mL de calorifuge maximum, quelques modifications hydrauliques pour adapter les réseaux à la nouvelle machine, et 3 mois de location d'une machine de 200 kW).

Le candidat Dalkia Froid Solutions, a choisi de regrouper l'intégralité des dépenses liées au Poste A et F, dans le poste E. Cela explique des tarifs anormalement bas pour les postes considérés.

L'histogramme suivant modélise la décomposition des prix de chaque candidat par poste, conformément au DPGF.



## ANALYSE DU CRITERE TECHNIQUE

		VEOLIA	AXIMA	SERI FROID	DALKIA FROID SOLUTION	Note maximale
S/C 1 : Modalités d'exécution des travaux et équipements proposés	Modalités d'exécution des travaux.	Phasage des travaux détaillé avec soin, véritable prise en compte de la contrainte du site (aucune rupture de froid autorisée).  L'entreprise propose la mise en place d'une astreinte 7/7 et 24h/24 jusqu'à la livraison définitive des travaux.  L'offre insiste sur l'aspect environnemental, en proposant clairement une méthodologie de suivi des déchets durant le chantier.	Aucun phasage de travaux présenté.  Aucune astreinte proposée.  L'offre n'intègre pas de méthodologie particulière concernant le suivi des déchets.	L'entreprise décrit un phasage précis du chantier, en intégrant également les délais de fournitures des différents équipements.  Aucune astreinte proposée.  La méthodologie de suivi des déchets de chantier est également satisfaisante.	L'entreprise ne présente un phasage succinct du chantier, sans expliciter les délais ou les moyens prévus pour chaque phase.  Aucune astreinte proposée.  La méthodologie de suivi des déchets de chantier est décrite en annexe du mémoire.	
		Excellent	Très insuffisant	Excellent	Insuffisant	
		15,0	4,0	15,0	8,0	15
	Type d'équipements proposés	L'offre comprend la fourniture d'un groupe d'eau glacée inverter de marque DAIKIN (modèle EWAH390TZSSB2+OP08).  Cet équipement répond en tous points au CCTP, la marque DAIKIN est une excellente marque reconnue pour la fourniture de machines de qualité.	L'offre comprend la fourniture d'un groupe d'eau glacée de marque TRANE. Le modèle exact n'est pas connu, en effet la documentation technique annexée au mémoire est celle des groupes d'une puissance de 300 kW à 1 900 kW.  Ceci explique probablement le fort écart de prix sur le poste C "production de froid" entre Axima et les 3 autres candidats.	L'offre comprend la fourniture d'un groupe d'eau glacée inverter de marque DAIKIN (modèle EWAH390TZSSB2).  Cet équipement répond en tous points au CCTP, la marque DAIKIN est une excellente marque reconnue pour la fourniture de machines de qualité.	L'entreprise ne fournit aucun détail quant à la marque et aux spécifications techniques du matériel proposé.	
Excellent	Très insuffisant	Excellent	Non renseigné			
	15,0	6,0	15,0	0,0	15	
S/C 2 : Les moyens humains et matériel	Organisation des équipes travaux	L'entreprise présente une organisation simple avec un Responsable de département travaux et un Chargé d'affaires en charge du dossier.  En revanche, l'entreprise ne présente pas les équipes opérationnelles qui seront en charge de l'exécution des travaux.	L'entreprise présente une organisation simple avec un Directeur d'agence et un Chargé d'affaires en charge du dossier, et un animateur qualité / sécurité.  En revanche, l'entreprise présente toute une série de prestations sous-traitées, sans avoir déclaré de sous-traitance dans son DC4.	L'entreprise ne présente pas réellement d'organisation de ses services dans son mémoire. Cependant un document traçant les qualifications et les fonctions de tout leur personnel est annexé à la candidature.  Les principaux sous-traitants sont décrits, même si aucun DC4 n'a été fourni.	L'offre décrit avec soin l'organisation de l'agence qui aura le suivi du chantier. Avec une liste exhaustive des interlocuteurs potentiels de la CCI.  En revanche aucun détail n'est fourni sur les équipes opérationnelles qui exécuteront les prestations.	
		Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Excellent	
		6,0	6,0	6,0	4,0	10
	Equipes proposées	Les profils proposés sont expérimentés, et ont déjà suivi des chantiers du même ordre.  L'entreprise et les intervenants disposent de l'ensemble des habilitations nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes.	Aucun profil particulier n'est présenté, à l'exception de celui du directeur d'agence et du chargé d'affaire.  Nous n'avons aucun renseignement quant à leur qualifications ou années d'expérience.	Florian LAGNEL est présenté comme le chargé d'affaires du chantier, il a 5 ans d'expérience et une solide formation en froid.  L'entreprise possède ses propres monteurs frigoristes en interne.	Les intervenants disposent tous des habilitations nécessaires à l'exécution des travaux, d'après le mémoire technique, mais aucun opérateur n'est présenté spécifiquement.	
Très satisfaisant	Insuffisant	Excellent	Insuffisant			
	8,0	4,0	10,0	4,0	10	
S/C 3 : Délai d'exécution et planning prévisionnel	Délai d'exécution	L'entreprise propose un délai d'exécution des travaux dans un délai de 5 jours à compter de la date de livraison de la machine.  Ce délai est excellent, mais les doutes quant aux délais d'approvisionnement ne sont pas levés.	Le dossier technique ne fait état d'aucun délai d'exécution.	L'entreprise annonce un délai global de 12 semaines à compter de la date de l'ordre de services.  Elle propose un rétro planning complet en intégrant la semaine 0 comme étant celle de la remise de l'ordre de service par la CCI.  Les phases opérationnelles (de dépose et de pose), sont étalées sur 3 semaines.	Le dossier technique ne fait état d'aucun délai d'exécution.	
		Très satisfaisant	Non renseigné	Excellent	Non renseigné	
		8,0	0,0	10,0	0,0	10
Note finale sur 60		52,0	20,0	56,0	16,0	

## CONCLUSION ET NOTE FINALE

Après étude de tous les plis des candidats nous pouvons présenter nos conclusions :

Nom du Candidat	Prix			Technique	Note totale sur 100 points	Rang final
	Total HT	Total TTC	Critère prix 40 points	Critère technique 60 points		
<b>VEOLIA</b>	122 022,17 €	146 426,60 €	40,00	52,00	92,00	1
<b>AXIMA</b>	144 825,00 €	173 790,00 €	33,70	20,00	53,70	4
<b>SERI FROID</b>	157 315,00 €	188 778,00 €	31,03	56,00	87,03	2
<b>DALKIA FROID</b>	124 863,00 €	149 835,60 €	39,09	16,00	55,09	3

L'entreprise VEOLIA ENERGIE présente donc la meilleure offre pour ce marché. Elle est première pour le critère prix avec l'offre la moins disante. Sur le plan technique son dossier est très sérieux avec une note de 52/60, en deuxième position derrière l'entreprise SERI FROID. Sa note globale est donc de 92/100.

L'histogramme suivant présente les notes des candidats, avec la composition des deux critères prix et techniques.

